



**On Screen Manitoba**  
T: 204.927.5892  
onscreenmanitoba.com

Le 9 mai 2013

M. John Traversy  
Secrétaire général  
Le Conseil de la Radiodiffusion et des  
Télécommunications canadiennes (CRTC) Ottawa,  
Ontario K1A 0N2

déposée en ligne

**Objet : à l'avis de consultation CRTC 2013-19 observations finales d'On Screen Manitoba portant sur les demandes de licences 9(1)(h) d'ACCENTS et de TV5**

Monsieur le secrétaire général,

Nous voudrions partager nos observations sur la réplique finale de TV5 par rapport à son application pour une licence 9(1)(h).

Dans sa réplique du 2 mai dernier, nous croyons que TV5, en parlant du nombre d'heures de production des francophones à l'extérieur du Québec, pourrait donner une impression erronée en ce qui concerne la capacité de l'industrie de la production francophone. TV5 semble avoir compris que le plafond de la production actuelle des producteurs francophones hors Québec est de 150 heures par an (bien en dessous des besoins d'ACCENTS).

Tout en reconnaissant que TV5 notait que son observation était basée sur une approximation, On Screen Manitoba voudrait souligner que les producteurs et les artisans oeuvrant à l'extérieur du Québec ne produisent pas actuellement à leur capacité maximum. Nous voudrions vous rappeler les commentaires de l'Alliance des producteurs francophones du Canada (« APFC ») qui notait lors de sa présentation le 1er mai que sur les 40 chaînes de télévision de langue française seulement 5 à 8 de celles-ci s'engagent régulièrement avec les producteurs francophones oeuvrant à l'extérieur du Québec. «Par exemple, pour l'année 2011-2012, approximativement 150 heures de productions originales en provenance des CLOSM ont été diffusées par 7 de ces diffuseurs. » Donc, on parle de ce qui a été commandé en 2011-12 et non pas d'un maximum de production possible.

On constate également que depuis longtemps, les producteurs francophones oeuvrant en milieu minoritaire sont habitués à combiner des budgets modestes avec des hautes attentes vis-à-vis la qualité des émissions pour produire du contenu innovateur et de haute qualité pour les téléspectateurs. On pense à des émissions comme *Destination nord'ouest* avec ses cotes d'écoute d'un million de spectateurs. Aujourd'hui, sur le site web du Front des réalisateurs indépendants francophones du Canada (« FRIC ») on trouve plus de 50 scénaristes et réalisateurs et ceci ne comprend pas plusieurs autres qui, pour diverses raisons, ne sont pas membre du FRIC. Il existe aussi plusieurs producteurs francophones, qui pour diverses raisons ne sont pas membre de l'APFC, mais qui seraient parti-prenants pour répondre aux besoins des diffuseurs afin de fournir du contenu canadien en français le cas échéant. Pour des raisons qu'évoque l'APFC, à l'heure actuelle seulement un petit pourcentage des diffuseurs francophones cherche du contenu en provenance des producteurs vivant et oeuvrant à l'extérieur du Québec.

Récemment, On Screen Manitoba a fait le compte des professionnels de la production dans notre province et nous avons identifié plus de 75 personnes qui travaillent en français quand l'occasion se présente mais pour rester pleinement actifs doivent travailler en anglais également. De ces individus on compte 32 scénaristes, réalisateurs et producteurs, dont tous ont été soutenu par des institutions nationales de financement et de soutien à la production indépendante francophone.

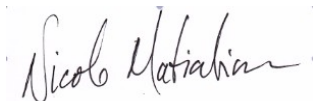
Au Manitoba, depuis le début des années 1970, on produit pour la télévision en langue française. Au départ c'était pour la Société Radio Canada (« SRC ») qui avait un bureau de production régionale à Winnipeg. Malgré la diminution de la production en région de SRC, dans les dernier quinze ans nous avons quand même vu naître deux compagnies de productions indépendantes au Manitoba (dédiée à la production télévisuelle) et le développement de ces plus de 75 professionnels francophones de l'industrie de la production. Nous sommes confiant que le cas du Manitoba n'est pas unique au pays et que les professionnels francophones de la production d'autres provinces sont prêts également à enrichir le paysage télévisuel francophone.

Vivant au Manitoba, nous connaissons intimement l'effet structurant qu'à eu APTN tant sur la construction identitaire que sur le développement de l'industrie de la production autochtone au Canada. Bien qu'on ne puisse pas comparer le développement des communautés francophones avec celles des autochtones pour de multiples raisons, on constate quand même que sur le plan de la production, de la formation ainsi que sur l'expression culturelle, APTN a eu un impact important, construisant sur des efforts et des essais des années 80 et 90, y compris TVNC, pour rendre plus accessible la voix des autochtones. Nous croyons qu'ACCENTS représente une opportunité similaire car cette chaîne créera une espace ou le contenu produit par les francophones vivant à l'extérieur du Québec a la priorité.

Notre expertise ne s'étend pas à l'ensemble du pays, mais nous n'avons aucun doute que l'industrie de la production francophone en milieu minoritaire sera prête à contribuer tout le contenu original nécessaire pour combler le plan de programmation de la chaîne ACCENTS dans l'éventualité que le CRTC décide de lui accorder une licence. Nous vous assurons qu'On Screen Manitoba, en représentant les scénaristes, les réalisateurs et les producteurs de notre province est également disposé à appuyer les diffuseurs francophones, l'APFC et autres organismes canadiens qui contribuent au développement de l'industrie de la production franco-canadienne. La décision d'accorder une licence 9(1) (h) à un diffuseur dont la priorité est les francophones vivant à l'extérieur du Québec permettra d'agrandir l'espace francophone de la production canadienne et de renforcer leur voix sur un plan national.

On Screen Manitoba reconnaît que sa position sur la demande d'ACCENTS est différente de celle présentée par l'APFC dans ses observations écrites finales. Nous aimerions signaler au CRTC que les observations écrites finales de l'APFC ne représentent pas la collectivité des ces membres. Les producteurs francophones du Manitoba, ainsi que plusieurs autres producteurs francophones en situation minoritaire au Canada, sont du point de vue que le projet présenté par l'ACCENTS représente mieux les besoins du public francophone vivant à l'extérieur du Québec.

Veuillez accepter, Monsieur, mes salutations les meilleures.



Nicole Matiation  
Directrice générale

\*\*\*\*Fin du document\*\*\*\*